



## L'ITAB ET SES PARTENAIRES SE MOBILISENT POUR UN AFFICHAGE ENVIRONNEMENTAL FIABLE ET PERTINENT

**Paris, 7 avril 2021** - Parce qu'informer correctement les consommateurs sur l'empreinte écologique des produits est une priorité, 12 acteurs de la transition agricole et alimentaire soutiennent le projet « affichage environnemental » de l'ITAB et de ses partenaires scientifiques. Ils appellent également à respecter le calendrier initialement prévu par le législateur pour définir cet affichage. L'enjeu : proposer une méthode de scoring intégrant l'ensemble des impacts environnementaux.

En application de la loi relative à la lutte contre le gaspillage alimentaire et à l'économie circulaire, une expérimentation de 18 mois a été engagée par le gouvernement pour définir, d'ici fin 2021, un **affichage environnemental destiné aux produits alimentaires**. Un appel à projets a été lancé fin septembre 2020 afin de recueillir les propositions pour ce futur affichage.

Les pouvoirs publics ont retenu la méthode de l'analyse du cycle de vie (ACV) comme « socle de base » de ces travaux, et en particulier la base de données Agribalyse de l'ADEME qui compile les impacts environnementaux des produits agricoles et alimentaires estimés selon cette méthode.

**Cependant, la méthode ACV présente de nombreuses lacunes et limites<sup>1</sup> : elle ne prend pas en compte, ou très mal, certains impacts environnementaux essentiels, par exemple l'impact des pesticides et les enjeux autour de la biodiversité.**

L'ACV ne rend pas non plus compte des **effets positifs** de certaines pratiques sur l'environnement, notamment au niveau agricole : modes extensifs d'élevage (pâturage, plein air), cahiers des charges type agriculture biologique, etc. En 2020, des chercheurs INRAE ont par exemple indiqué que ces lacunes importantes pouvaient conduire à des conclusions erronées<sup>2</sup> : **« La méthodologie et les études actuelles d'ACV ont tendance à favoriser les systèmes agricoles intensifs utilisant beaucoup d'intrants et à donner une image inexacte des systèmes agroécologiques moins intensifs tels que l'agriculture biologique... L'ACV évalue les systèmes agroécologiques de manière inadéquate. »**

Refléter correctement ces impacts dans un affichage environnemental destiné à informer les consommateurs est un enjeu évidemment immense pour le développement de systèmes agricoles et alimentaires durables. En l'état de la méthodologie ACV, nous sommes très loin du compte !

C'est pourquoi l'ITAB et ses partenaires ont proposé un projet dans le cadre de l'expérimentation lancée par l'Etat, afin d'éclairer les options concrètes permettant **d'améliorer ou de suppléer les données ACV**.

Les catégories d'impact qui seront prioritairement travaillées concernent la **biodiversité, l'impact des pesticides sur la santé humaine et les écosystèmes, l'impact carbone et notamment le stockage du carbone dans les sols**

<sup>1</sup> <http://itab.asso.fr/activites/Agribalyse.php>

<sup>2</sup> « Evaluer les impacts environnementaux de l'agriculture biologique : l'analyse du cycle de vie doit faire mieux », Van der Werf et al. (2020)

(dimensions incluses en théorie en ACV mais aujourd'hui manquantes), ainsi que l'impact en matière de **bien-être animal**, l'accès plein air, ou encore l'usage des antibiotiques...

Le choix du format d'affichage sera également abordé. Les propositions seront rendues publiques et mises à disposition de tous les acteurs.

Les résultats des différents projets devraient être remis fin juin 2021, ce qui laisse très peu de temps. D'autant que la base de données Agribalyse a été rendue publique très tardivement (30 septembre 2020) et a subi des modifications importantes jusqu'à début janvier 2021.

La moitié des 20 structures qui participent ont ainsi déposé leur dossier il y a moins de 3 semaines et **en pratique, il n'y aura eu que 9 mois, et non 18 mois comme prévu dans la loi**, entre le lancement de l'appel à projets et la fin de l'expérimentation.

**Nous demandons que l'intégralité des 18 mois prévus pour contribuer soit maintenue**, comme l'ont souhaité plusieurs organisations participant à cette expérimentation, ainsi que 18 députés de la majorité présidentielle dans une récente tribune. **Les politiques publiques qui seront basées sur ces travaux méritent en effet mieux que cette précipitation.**

#### Contact presse

Joanna Trouchaud, chargée de communication SYNABIO – 06 35 21 02 10 [joannatrouchaud@synabio.com](mailto:joannatrouchaud@synabio.com)

Pour les questions scientifiques et techniques sur le contenu du projet piloté par l'ITAB, merci de contacter : Sabine Bonnot, référente – 07 82 55 32 43 (ITAB) [sabine.bonnot@itab.asso.fr](mailto:sabine.bonnot@itab.asso.fr)